



EXTRAIT N°81/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2021

Date de convocation : Le 30 novembre 2021	la	L'an deux mil vingt et un, le treize du mois de décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	PRESENTS : Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme DUBO Corinne,
En début de séance : Présents Procurations Absents Excusés	23 9 1 0	Conseillers municipaux : M. BERNABE Cédric, M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, M. ROSELET Jean-Christophe, M. THELESTE Johan, Mme RIERNY Sandrine, M. FERDINAND Thierry, Mme CARDOU Josiane, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.
En cours de Séance : Présents Procurations Absents Excusés	23 9 1 0	ABSENTS EXCUSES : M. NAPOLY Raymond (procuration à M. ARETO Joseph), Mme LEGIEL Eliane (procuration à Mme CATHERINE Marie-Lyne), M. PALIX Pierre (procuration à M. Yan MONPLAISIR), Mme DUCADOS Anne-Caroline (procuration à M. CACLIN Laurent), Mme MENCE Marielle (procuration à Mme DUBO Corinne), M. DELPHIN Laurent (procuration à M. THELESTE Johan), Mme BEAUJOLAIS Marie-José, (procuration à Mme CARIN Jocelyne), Mme FRANCOIS Francine, (procuration à M. ATHANASE Rémy), M. ADELAIDE Michel (procuration à M. FERDINAND Thierry) ABSENTS NON EXCUSES : Mme LARAIRIE Sylvia

Préfecture Contrôle de légalité REÇU LE 22 DEC. 2021	ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Alain BONHEUR (DGA2), Mme Françoise DORE (DCE), M. Pascal QUIONQUION(DGA), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice Affaires Juridique et Réglementation), Mme VAUTOR (Directrice Service Culture, Sport, Vie Associative), M. José SOUNDOUROM (DSU)
---	---

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

DECISION MODIFICATIVE N°2 DE LA VILLE - EXERCICE 2021

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité

RECUE
22 DEC. 2021

Le Maire expose :

La présente décision modificative permet à la Ville d'inscrire les crédits nécessaires pour faire face à des engagements.

La section de fonctionnement et d'investissement sont ainsi modifiées, tant en recettes qu'en dépenses.

1. La section de fonctionnement :

Sont inscrits en Dépenses de Fonctionnement :

- **82 726,32€ au chapitre 011** (charges à caractère général) pour permettre d'effectuer les dernières dépenses de fin d'année dont la prestation d'assistance dans le cadre de la remise à niveau des équipements de la cuisine centrale.
- **-288 057€ au chapitre 012** (charges de personnel) pour être ventilés sur le chapitre 011, 65 et 023 (virement à la section d'investissement).
- **-752 406€ au chapitre 014** (Atténuations de produits). Cette dépense sort du budget de la Ville en tant qu'elle constitue l'Attribution de Compensation que la CACEM prévoit d'annuler à son conseil du 1^{er} décembre 2021, ce qui permet de dégager de l'autofinancement en faveur de la section d'investissement.
- **71 495,68€ au chapitre 65** (autres charges de gestion courante) correspondant principalement à la subvention communale de 40 000€ versée à l'ADCA et au complément sur les indemnités des élus et les frais de déplacement pour le congrès.
- **892 248€ au chapitre 023** (virement à la section d'investissement). La diminution des chapitres 012 et 014 permet d'accroître l'autofinancement et ainsi d'augmenter les ressources propres en investissement par le virement de cette somme au chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement).

Sont inscrits en Recettes de Fonctionnement :

- **6 007 € au chapitre 74** (Dotations et Participations). Il s'agit de la subvention reçue de l'Etat pour le socle numérique.



Pour le Maire, et par délégation
1^{er} Adjoint

Claude ADELE

2. La section d'investissement :

Sont inscrits en Dépenses d'Investissement :

- **91 935€ au chapitre 20** (immobilisations incorporelles) correspondant principalement à des frais d'études.
- **702 889€ au chapitre 21** (immobilisations corporelles) dont les principales inscriptions sont :
 - ☞ 144 480€ pour le projet socle numérique,
 - ☞ 23 000€ pour le mobilier du service technique,
 - ☞ 259 290€ pour l'acquisition de matériels dans le cadre de la remise à niveau des équipements de la cuisine centrale,
 - ☞ 33 829€ le complément pour l'acquisition de mobiliers pour les cases, les centres d'animation socio éducatifs et le centre culturel Marcé,
 - ☞ 75 000€ pour l'acquisition d'une nacelle.
- **233 980€ au chapitre 23** (immobilisations en cours) avec principalement :
 - ☞ 30 000€ rénovation des ventelles de l'église,
 - ☞ 203 980€ pour des travaux de réfection de Rosière2.

Sont inscrits en Recettes d'Investissement :

- **136 556€ au chapitre 13** (subventions d'investissement) pour permettre la réalisation de ces différentes dépenses d'investissement.
- **892 248€ au chapitre 021** (virement de la section de fonctionnement). Ce virement du chapitre 023 permet de financer les dépenses d'investissement.

Les recettes et les dépenses s'équilibrent ainsi pour un total de **6 007€** en section de fonctionnement et un total de **1 028 804€** en section d'investissement.

Ci-après la balance liée à la décision modificative :

.....
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

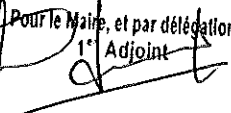
DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER la Décision Modificative n°2 du Budget 2021 telle que présentée ci-avant.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, 13 décembre 2021

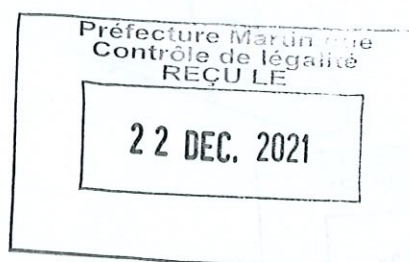
Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

 Pour le Maire, et par délégation
1^{er} Adjoint

Claude ADELE

BALANCE TOTAL BUDGET 2021 - VOTE DECISION MODIFICATIVE N°2 VILLE

I. Section de fonctionnement

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2021	DM N°1	DM N°2	Total Budget 2021
011	Charges à caractère général	2 436 652,00	328 834,00	82 726,32	2 848 212,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 115 800,00		-288 057,00	7 827 743,00
014	Atténuation de produits	919 406,00	20 286,00	-752 406,00	187 286,00
65	Autres charges de gestion courantes	5 234 110,00	81 800,00	71 495,68	5 387 405,68
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus				0,00
66	Charges financières	237 000,00			237 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00			20 000,00
022	Dépenses imprévues				0,00
023	Virement à la section d'investissement	820 721,00		892 248,00	1 712 969,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	353 396,00			353 396,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				0,00
002	Déficit de fonctionnement reporté				0,00
Total dépenses de fonctionnement hors reports		18 137 085,00	430 920,00	6 007,00	18 574 012,00
	RAR dépenses de fonctionnement				0,00
Total dépenses de fonctionnement		18 137 085,00	430 920,00	6 007,00	18 574 012,00
013	Atténuations de charges	100 000,00			100 000,00
70	Produits services, domaines et ventes div.	55 000,00			55 000,00
73	Impôts et taxes	13 938 000,00			13 938 000,00
74	Participations et dotations	3 617 101,00	80 000,00	6 007,00	3 703 108,00
75	Autres produits de gestion courante	43 405,00			43 405,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels		350 920,00		350 920,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	157 531,00			157 531,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				0,00
Total recettes de fonctionnement hors reports		17 911 037,00	430 920,00	6 007,00	18 347 964,00
	RAR recettes de fonctionnement				0,00
002	Résultat reporté	226 048,00			226 048,00
Total recettes de fonctionnement		18 137 085,00	430 920,00	6 007,00	18 574 012,00



Pour le Maire, et par délégation
1^{er} Adjoint

Claude ADELE

II. Section d'investissement

Chapitre	Libellé chapitre	BP 2021	DM N°1	DM N°2	Total Budget 2021
010	Stocks				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	24 832,00			24 832,00
13	Subventions d'investissement				0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 323 000,00			1 323 000,00
20	Immobilisations incorporelles	166 340,00	364 630,00	91 935,00	622 905,00
204	Subventions d'équipement versées	56 100,00			56 100,00
21	Immobilisations corporelles	1 506 754,43	98 117,00	702 889,00	2 307 760,43
23	Immobilisations en cours	2 948 840,00	767 836,00	233 980,00	3 950 656,00
	Opérations				0,00
26	Participat° et créances rattachées				0,00
4541	Opérations d'investissement pour le compte de tiers				0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	157 531,00			157 531,00
041	Opérations patrimoniales				0,00
Total dépenses d'investissement hors reports		6 183 397,43	1 230 583,00	1 028 804,00	8 442 784,43
001	Solde d'exécution négatif				0,00
	RAR dépenses d'investissement	741 236,57			741 236,57
Total dépenses d'investissement		6 924 634,00	1 230 583,00	1 028 804,00	9 184 021,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	313 494,54			313 494,54
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé	3 050 000,00			3 050 000,00
13	Subventions d'investissement	1 010 356,00	1 230 583,00	136 556,00	2 377 495,00
16	Emprunts et dettes assimilées				0,00
23	Immobilisations en cours				0,00
27	Autres immobilisations financières				0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
4542	Opérations d'investissement pour le compte de tiers				0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	353 396,00			353 396,00
041	Opérations patrimoniales				0,00
021	virement section de fonctionnement	820 721,00		892 248,00	1 712 969,00
Total recettes d'investissement hors reports		5 547 967,54	1 230 583,00	1 028 804,00	7 807 354,54
001	Solde d'exécution positif	473 924,37			473 924,37
	RAR recettes d'investissement	902 742,09			902 742,09
Total recettes d'investissement		6 924 634,00	1 230 583,00	1 028 804,00	9 184 021,00

RAR (Reste A Réaliser) / BP (Budget Primitif) / DM (Décision Modificative) / BS (Budget Supplémentaire)

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité



2020-12-22

